

Mode d'emploi

Étoile lumineuse solaire à LED

Art. n° 102121 (modèle « 55 Duo Color »)

Art. n° 102122 (modèle « 40 Duo Color »)



Ce mode d'emploi concerne exclusivement ce produit. Il contient des informations importantes sur la mise en service et la manipulation. Veuillez à y faire attention, même si vous remettez ce produit à des tiers.

Archivez donc ce mode d'emploi pour pouvoir le consulter.

1. Introduction

Nous vous remercions d'avoir acheté ce produit. Vous avez acheté un produit qui a été construit selon l'état actuel de la technique. Afin de préserver cet état et de garantir un fonctionnement sans danger, vous devez, en tant qu'utilisateur, respecter le présent mode d'emploi.

2. utilisation conforme à la destination

Le produit est conçu pour une utilisation en extérieur (type de protection IP44). L'étoile lumineuse LED est uniquement destinée à être placée, par exemple, dans le jardin. Elle n'est pas flottante et ne doit pas être placée dans un étang ou autre.

L'étoile lumineuse LED peut également être suspendue à un crochet grâce à un étrier situé à l'arrière.

Le module solaire avec batterie intégrée peut être posé à l'aide d'un piquet ou monté sur un support, par exemple sur un mur.

Le jour, lorsque la lumière du soleil est suffisante, l'accumulateur intégré au module solaire se recharge ; au crépuscule, les LED s'allument automatiquement et s'éteignent à nouveau au lever du jour.

En principe, lorsque le rayonnement solaire sur le module solaire est faible (par exemple par temps de pluie ou pendant les mois d'hiver), la durée d'éclairage est réduite.

Un interrupteur situé sur la face inférieure du module solaire permet d'allumer/d'éteindre le produit ou de sélectionner la couleur de la lumière (blanc chaud/blanc froid).

Les consignes de sécurité ainsi que toutes les autres informations contenues dans ce mode d'emploi doivent impérativement être respectées. Lisez attentivement l'ensemble du mode d'emploi avant le montage et la mise en service.

3. étendue de la livraison

- Étoile lumineuse LED avec câble
- Module solaire (avec batterie Li-Ion déjà installée)
- Piquet de terre pour module solaire
- Support mural pour module solaire
- Matériel de montage pour le support mural (4x vis, 4x chevilles)
- Mode d'emploi

4. Explications des symboles, inscriptions



Ce symbole indique des dangers particuliers ou des informations importantes à respecter impérativement.



Le symbole de la flèche est utilisé lorsque des informations ou des conseils particuliers doivent être donnés.

5. Consignes de sécurité



La garantie est annulée en cas de dommages causés au produit par le non-respect de ce mode d'emploi. Nous ne sommes pas responsables des dommages consécutifs qui en découlent ! Il en va de même pour les dommages matériels ou corporels causés par une mauvaise manipulation ou le non-respect des consignes de sécurité.

a) En général

- Le produit ne doit pas être transformé ou modifié. Cela annule non seulement l'autorisation/la garantie, mais peut également entraîner des problèmes de sécurité.
- Veillez à ce que le produit ne tombe pas entre les mains d'enfants, ce n'est pas un jouet ! Attention à la lumière LED : ne pas regarder dans le faisceau lumineux LED ! Ne pas regarder directement ou avec des instruments optiques !
- Le produit ne doit pas être soumis à des contraintes mécaniques. Manipulez le produit avec précaution, les chocs, les coups ou les chutes, même de faible hauteur, peuvent l'endommager.
- Le produit est uniquement destiné à être placé, par exemple, dans le jardin, il n'est pas flottant et ne doit pas être placé dans un étang ou autre. Dans ce cas, le produit pourrait se remplir d'eau et couler, ce qui entraînerait sa destruction et la perte de la garantie !
- Ne laissez pas le matériel d'emballage à la portée des enfants, il pourrait devenir un jouet dangereux pour eux.
- Si le produit est endommagé ou ne fonctionne plus, ne l'utilisez plus, faites-le contrôler par un spécialiste ou éliminez-le de manière écologique.
- Si vous avez encore des questions auxquelles ce mode d'emploi ne répond pas, n'hésitez pas à nous contacter ou à vous adresser à un autre spécialiste.

b) Batterie

Une batterie est déjà installée dans le module solaire lors de la livraison (type/conception, voir chapitre « Caractéristiques techniques »). Celui-ci est automatiquement chargé en fonction du rayonnement solaire sur le module solaire.

L'accumulateur peut être remplacé (par ex. si sa capacité diminue après une longue durée de fonctionnement). Respectez donc les consignes de sécurité suivantes concernant l'accumulateur :

- Les batteries ne doivent pas être laissées entre les mains des enfants, c'est pourquoi il faut toujours les tenir hors de portée des enfants. En cas d'ingestion d'une batterie, il n'y a pas seulement un risque d'étouffement, mais les composants sont nocifs pour la santé (p. ex. risque de brûlure chimique ou d'empoisonnement). Dans un tel cas, consultez immédiatement un médecin !
- Ne court-circuitez jamais les batteries, ne les démontez pas, ne les jetez jamais au feu. Il existe un risque d'incendie et d'explosion !
- Les batteries ne doivent pas être humides ou mouillées. N'endommagez jamais l'enveloppe extérieure d'une batterie. Non seulement des substances dangereuses pour la santé peuvent s'échapper, mais il y a aussi un risque d'explosion dû à un court-circuit.
- Si des liquides ou d'autres substances s'échappent d'une batterie (par exemple en cas d'endommagement, de vieillissement ou de décharge profonde), ils peuvent provoquer des brûlures ou d'autres atteintes de la peau en cas de contact. Utilisez donc toujours des gants de protection appropriés. Les surfaces ou les objets qui entrent en contact avec les liquides/substances qui s'échappent d'une batterie peuvent également être endommagés. Utilisez toujours un support approprié.
- Un accumulateur endommagé, qui a fui ou qui est gonflé ne doit plus être rechargé. Il y a un risque d'explosion ! Éliminez un tel accumulateur de manière appropriée.
- Avant d'éliminer une batterie, les contacts de connexion ouverts doivent être recouverts d'un morceau de ruban adhésif afin d'éviter tout risque de court-circuit, par exemple dans le conteneur d'élimination. En cas de court-circuit, il n'y a pas seulement un risque d'explosion, mais aussi d'incendie.
- Lors du remplacement de la batterie intégrée, utilisez uniquement une batterie Li-Ion de même type.
- N'insérez jamais une batterie non rechargeable, mais uniquement une batterie Li-ion rechargeable appropriée.
- L'électronique de charge du produit est conçue pour une batterie Li-ion d'une tension nominale de 3,7 V (voir chapitre « Caractéristiques techniques » pour le type). L'utilisation d'un autre type de batterie présente un risque d'incendie et d'explosion !

6. Montage et raccordement

a) En général

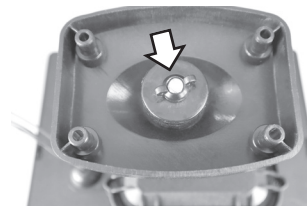
Choisissez pour le module solaire un emplacement qui soit exposé le plus longtemps possible au plein soleil. La puissance de sortie du module solaire est la plus élevée lorsque la lumière du soleil atteint le module solaire à la verticale. L'inclinaison du module solaire peut être réglée à l'aide du support situé à l'arrière. La durée d'éclairage dépend de l'intensité et de la durée du rayonnement solaire pendant la journée, afin que la batterie puisse être entièrement chargée. Pendant les mois d'hiver, il faut généralement s'attendre à une durée d'éclairage plus courte, de même que par temps de pluie.



En hiver, pensez à enlever la neige de la surface du panneau solaire.



Ne forcez pas lors du montage du support mural/piquet de terre.
Attention ! L'étoile lumineuse LED n'est pas flottante, elle ne doit pas être placée dans un étang ou autre. Veillez en outre à ce qu'aucune flaque d'eau ne puisse se former sur le lieu d'installation, par exemple en cas de pluie. L'étoile lumineuse à LED est certes adaptée à un fonctionnement permanent en extérieur, mais elle ne doit pas être immergée ou submergée dans l'eau.



b) Montage mural du panneau solaire

Le support mural fourni peut être vissé sur une surface verticale et stable (par exemple un mur de pierre ou de béton ou la poutre en bois d'un abri de voiture).



Le support mural est fixé à la rotule par un petit écrou à oreilles, voir la flèche sur l'image de droite.

Pour fixer le support mural, utilisez des vis et, le cas échéant, des chevilles appropriées en fonction de la nature du support.



Lors du perçage ou du vissage, veillez à ne pas endommager de câbles ou de conduites, il y a danger de mort par électrocution !

c) Montage au sol du module solaire

Le piquet de terre permet de placer le module solaire à un endroit approprié sur le sol.

Le piquet de terre est vissé à la rotule comme indiqué sur l'image de droite (si nécessaire, retirez d'abord le support mural de la rotule en enlevant l'écrou à oreilles, voir chapitre 6. b).



Ne choisissez pas un sol pierreux/dur. L'idéal est la terre molle d'un parterre de jardin, par exemple.

N'utilisez pas d'outil pour enfoncer le piquet de terre dans le sol, cela l'endommagerait.

Enfoncez le piquet dans le sol uniquement à la main.



d) Connecter le module solaire à l'étoile lumineuse LED

Reliez la fiche du module solaire à l'étoile lumineuse à LED et sécurisez la connexion à l'aide de l'écrou-raccord



Grâce à sa forme, la fiche est protégée contre l'inversion de polarité. En raison du joint en caoutchouc nécessaire (protection contre la pénétration d'humidité), il faut toutefois exercer une certaine force lors de l'assemblage.



Serrez l'écrou-raccord uniquement à la main - ne forcez pas et n'utilisez pas d'outil pour le serrer !

e) Installer/accrocher l'étoile lumineuse LED

L'étoile lumineuse à LED peut être posée ou suspendue à un mur, par exemple, grâce à un crochet situé à l'arrière.

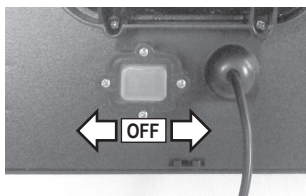


Lors de la suspension, veillez à ce que le crochet ou la vis soit adapté au poids de l'étoile lumineuse à LED. En tombant, l'étoile lumineuse à LED est endommagée, perte de la garantie !

7. Allumer/éteindre & choisir la couleur de la lumière

Un interrupteur à coulisse se trouve à l'arrière du module solaire. Il permet d'allumer ou d'éteindre le produit ou de sélectionner la couleur de la lumière (blanc chaud/blanc froid).

Lorsque l'interrupteur est en position centrale, le produit est éteint (« OFF ») ; l'accumulateur n'est pas chargé.



8. Mise hors service/conservation

Si vous ne souhaitez pas utiliser le produit pendant une période prolongée (par ex. lors du stockage), éteignez-le (voir chapitre 7).

Conservez le produit dans un endroit sec et à l'abri du gel, hors de portée des enfants.

9. Aide au dépannage

L'étoile lumineuse à LED ne s'allume pas dans l'obscurité :

- La lumière d'un luminaire extérieur ou d'un lampadaire arrive sur le module solaire. Celle-ci simule la lumière du jour et empêche l'étoile lumineuse LED de s'allumer. Placez le module solaire à un autre endroit, plus sombre.
- Avez-vous allumé le produit ? Consultez le chapitre 7.
- Si vous avez remplacé la batterie - est-elle correctement insérée ?
- L'accu est vide (par ex. après la première mise en service) et doit d'abord être rechargé. Attendez une journée ensoleillée.
- S'il y a de la neige sur le module solaire en hiver, enlevez-la.

L'étoile lumineuse à LED ne s'allume que brièvement dans l'obscurité :

- La batterie n'est pas suffisamment chargée (par exemple après une journée de pluie sans soleil). La durée d'éclairage dépend de l'intensité et de la durée du rayonnement solaire pendant la journée, afin que la batterie puisse être entièrement chargée. Pendant les mois d'hiver, il faut généralement s'attendre à une durée d'éclairage plus courte, de même que par temps de pluie.
- La capacité de l'accumulateur a fortement diminué (par exemple après 2 ans d'utilisation). Remplacez la batterie par une neuve, voir chapitre 10.

10. Maintenance + entretien

a) En général

Pour le nettoyage, utilisez un chiffon doux, sec et non pelucheux. En cas de salissures plus importantes, vous pouvez humidifier le chiffon avec de l'eau propre. N'appuyez pas trop fort sur la surface de l'étoile lumineuse LED ou du module solaire ; cela peut entraîner des dommages (p. ex. traces de rayures ou bris de verre pour le module solaire) !



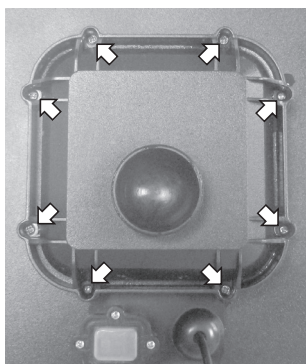
N'utilisez jamais de produits de nettoyage agressifs. Ceux-ci peuvent endommager les surfaces.

b) Remplacement de la batterie

La capacité de la batterie intégrée diminue avec le temps. Il peut donc s'avérer nécessaire de la remplacer (par exemple après 2 ans d'utilisation).

Procédez comme suit :

- 1 Placez l'interrupteur situé à l'arrière du module solaire en position centrale (« OFF » = éteint).
- 2 Dévissez les 8 vis (voir flèches sur l'image à droite) et retirez le couvercle du boîtier.
- 3 Retirez la batterie et remplacez-la par une batterie identique ; veillez à respecter la polarité (respectez le plus/+ et le moins/-). Éliminez la batterie usagée en respectant l'environnement, voir chapitre 11.
- 4 Placez le couvercle du boîtier dans la bonne orientation et fixez-le avec les vis retirées au début.



11. Elimination

a) En général



Tous les équipements électriques et électroniques mis sur le marché européen doivent être marqués du symbole de la poubelle illustré à gauche. Ce symbole signifie que cet appareil doit être mis au rebut à la fin de sa durée de vie, séparément des déchets municipaux non triés.

Tout détenteur d'appareils usagés est tenu de les faire collecter séparément des déchets municipaux non triés. Ils sont également tenus de séparer les piles et les accumulateurs usagés (qui ne sont pas enfermés dans l'appareil usagé) ainsi que les lampes de l'appareil usagé avant de les remettre à un point de collecte, dans la mesure où cela est possible sans les détruire. Les distributeurs d'appareils électriques et électroniques sont légalement tenus de reprendre gratuitement les appareils usagés. Nous mettons à votre disposition les possibilités de reprise gratuites suivantes (plus d'informations sur notre site Internet) :

- dans les points de collecte que nous avons créé
- dans les points de collecte des organismes de droit public chargés de l'élimination des déchets ou auprès des systèmes de reprise mis en place par les fabricants et les distributeurs au sens de la loi sur les équipements électriques et électroniques (ElektroG)

L'utilisateur final est responsable de l'effacement des données personnelles sur l'appareil usagé à éliminer.

Dans les pays autres que l'Allemagne, veuillez tenir compte des éventuelles obligations supplémentaires en vigueur pour la restitution et le recyclage des appareils usagés.

b) les accumulateurs/piles

En tant qu'utilisateur final, vous êtes légalement tenu (Ordonnance relative à l'élimination des piles usagées) de rapporter tous les accumulateurs/piles usagés ; il est interdit de les jeter avec les ordures ménagères.



Les accumulateurs/piles contenant des substances nocives sont marqués du symbole ci-contre, qui indique qu'il est interdit de les jeter avec les ordures ménagères. Les désignations du métal lourd déterminant sont : Cd=cadmium, Hg=mercure, Pb=plomb (la désignation figure sur les accumulateurs/piles, par exemple sous le symbole de la poubelle illustré à gauche).

Vous pouvez remettre gratuitement vos accumulateurs/piles usagés aux points de collecte de votre commune ou partout où des accumulateurs/piles sont vendus. Vous remplissez ainsi les obligations légales et contribuez à la protection de l'environnement.

Important : les contacts exposés des accumulateurs/piles doivent être entièrement recouverts (par exemple avec un morceau de ruban adhésif) avant d'être rapportés, afin d'éviter tout court-circuit. Même lorsque les accumulateurs/piles sont vides, l'énergie résiduelle qu'ils contiennent peut être dangereuse en cas de court-circuit (éclatement, fuite de liquide/d'acide, fort échauffement, incendie, explosion).

12. Données techniques

Panneau solaire 2 Wp (amorphe)

Indice de protection IP 44

Classe de protection..... III

Source de lumière 6x LEDs blanc chaud, 6x LEDs blanc froid (non interchangeables)

Couleur de la lumière Commutable : blanc chaud/2800K, blanc froid/6500K

Type de batterie..... 1x Li-Ion 3,7 V/ 2000 mAh (forme 18650), 7,4 Wh, remplaçable (batterie de rechange adaptée disponible sous l'art. n° 901045)

Durée d'éclairage max. env. 8 h avec une batterie pleine

Dimensions..... Étoile lumineuse à LED :

Art. n° 102121 : 580 x 550 mm

Art. n° 102122 : 415 x 395 mm

Module solaire : 230 x 185 mm



Mentions légales

Copyright 2025 by esotec GmbH, Weberschlag 9, D-92729 Weiherhammer, www.esotec.de
Assistance à la clientèle :

En cas de problèmes ou de questions sur ce produit, n'hésitez pas à nous contacter !

Téléphone : 09605/92206-0 (vous trouverez les heures de téléphone actuelles sous www.esotec.de)

Email pour les commandes de pièces de rechange : ersatzteil@esotec.de

Email pour les questions sur le produit : technik@esotec.de